



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 novembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 Novembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Novembre 2000

**Aménagement du carrefour giratoire des rues d'Antes, Surimeau,
de la Mirandelle - appel d'offres - avenant n°1**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal
BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine
LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M.
Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric
ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques
VANDIER

DELIBERATION D200558

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2000

Voirie Circulation Sécurité Routière

**Aménagement du carrefour giratoire des rues d'Antes, Surimeau,
de la Mirandelle - appel d'offres - avenant n°1**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale et avis de la commission d'appel d'offres, suite à la délibération du Conseil Municipal du 21 janvier 2000 et la commission d'Appel d'Offres du 5 avril 2000, le marché 86/00 a été notifié le 3 mai 2000 à l'entreprise S.C.R. Poitou.

En raison de la mauvaise qualité des sols, il est nécessaire de terrasser la chaussée et réaliser une couche de base en grave sur 20 cm, pour un montant de 55 000 F. H.T.

A la demande des agriculteurs, le rond-point doit être modifié et des aménagements paysagers réalisés, pour un montant de 6 000 F. H.T.

Des finitions supplémentaires sont nécessaires pour améliorer l'aspect de la réalisation pour un montant de 6 000 F. H.T.

L'ensemble de ces suggestions indispensables à la bonne réalisation de ce chantier engendre un dépassement du montant initial des travaux de 67 000 F. H.T.

Il est donc nécessaire d'établir un avenant qui prenne en compte l'augmentation du coût des travaux attribués à l'entreprise S.C. R. Poitou.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cet avenant avec l'entreprise concernée.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)